

En amont des prestigieuses gorges de Vallon-Pont-d'Arc, l'Ardèche et la Ligne descendent de la montagne ardéchoise et traversent le plateau calcaire des Gras. Elles y dessinent de profonds défilés où la fraîcheur des bords boisés des rivières contraste avec les falaises gorgées de soleil qui les dominent et avec le maquis odorant du plateau. De « la Bigournette » à « Prends-Toi-Garde », la route se faufile dans la falaise, surplombant l'Ardèche puis la Ligne. Au nord, le belvédère des Échalettes, à Chauzon, permet de découvrir le cirque de Gens, et les méandres de l'Ardèche.

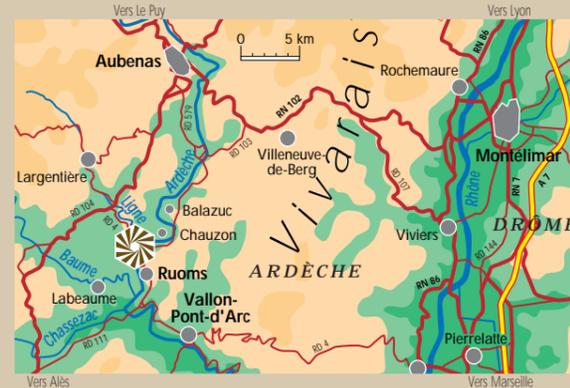
Les défilés de l'Ardèche et de la Ligne

 En raison de leur grand intérêt paysager, les défilés de l'Ardèche et de la Ligne sont protégés en tant que site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 (décret du 12 juin 1996).

Le site classé s'étend sur les communes de Chauzon, Labeaume et Ruoms, en Ardèche. Il couvre une superficie de 340 hectares environ.

En application de cette protection, toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ou du préfet.

Par ailleurs en raison de la présence de diverses espèces animales et végétales remarquables, le site est couvert par un arrêté préfectoral de protection de biotope (7 juillet 1994), qui régleme notamment les activités de loisirs.



La préservation du site est l'affaire de tous



**Respectez
la nature
et le paysage**

Pour vous renseigner davantage :

- Office du tourisme de Ruoms, tél : 04 75 93 91 90

PRÉFECTURE DE RÉGION RHÔNE-ALPES



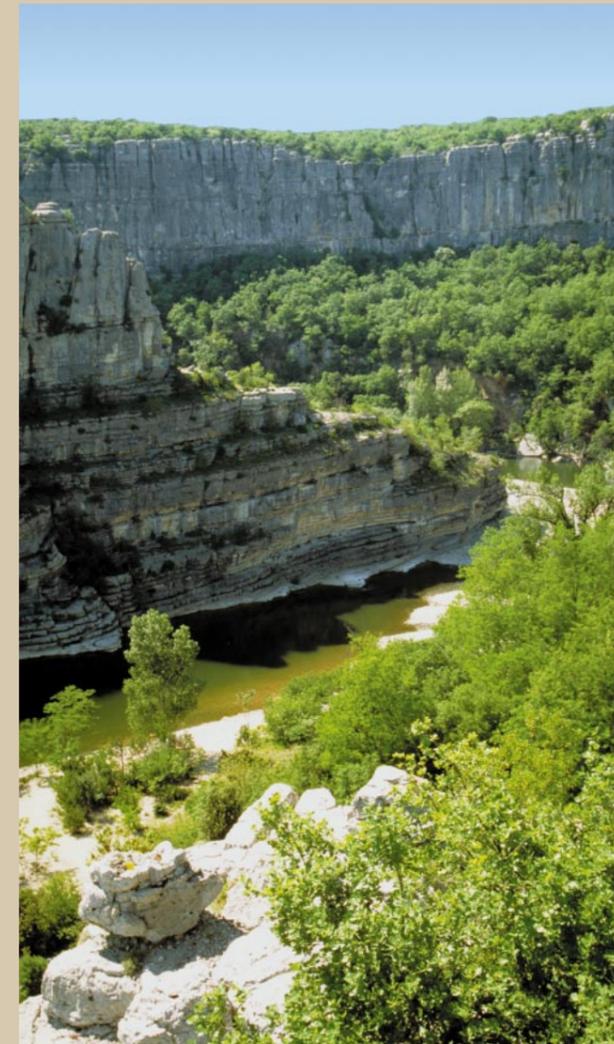
Diren Rhône-Alpes, Service de la protection et de la gestion de l'espace
19, rue de la Villette, 69425 Lyon cedex 03
Tél : 04 72 13 83 13

Réalisation : Graphies Meylan - Photographies : Drien, Graphies - Décembre 1998

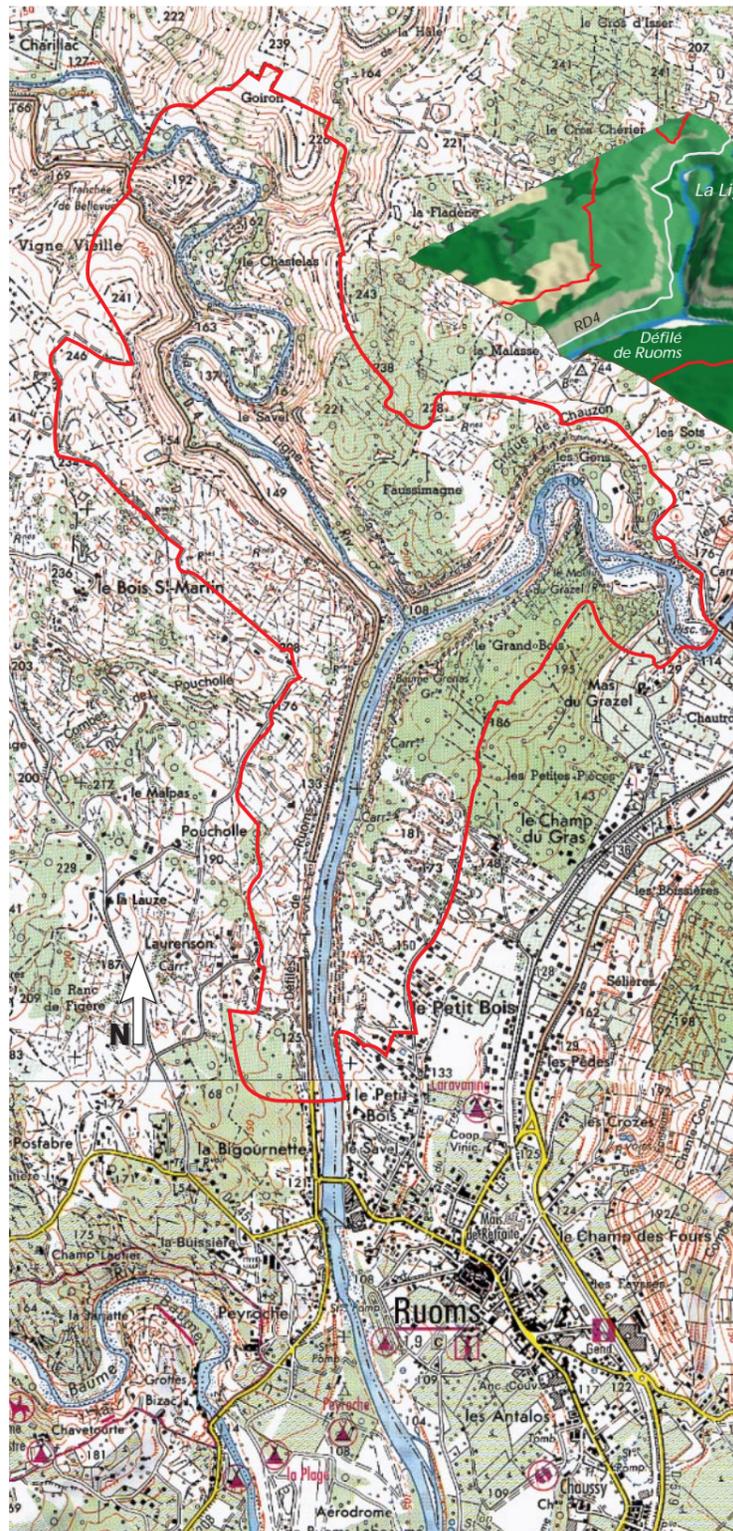
SITE
CLASSÉ

Les défilés
de l'Ardèche et de la Ligne

LE CIRQUE DE GENS



ARDÈCHE



En amont du cirque de Gens les plages de Pradons et de Chauzon accueillent baigneurs, pêcheurs et kayakistes

D'après la base de données altimétriques de l'IGN © IGN, Paris 1997 Autorisation n°50-9015



Rivières, falaises et garrigues, trois milieux complémentaires

La végétation haute et fraîche des bords de l'Ardèche et de la Ligne – avec ses aulnes, ses saules et ses ailantes –, celle qui trouve difficilement sa place sur les rochers et celle des garrigues du plateau des Gras – avec ses chênes pubescents, ses chênes verts et ses landes à genêts – forment en ensemble biologique très riche. Si l'aigle de Bonelli et le vautour percnoptère ont disparu récemment, une soixantaine d'espèces d'oiseaux nichent dans le site, parmi lesquels le hibou grand-duc, le merle bleu et l'hirondelle des rochers. De plus, une trentaine d'espèces migratrices fréquentent les défilés.



La RD 4, qui relie Ruoms et Largentière, a été taillée dans le roc au siècle dernier. Elle permet une découverte spectaculaire des défilés, avec une suite de tunnels, de surplombs et d'encorbellements.

Une roche qui a fait la renommée de Ruoms

Les falaises verticales et régulières des défilés de l'Ardèche et de la Ligne sont dues à la superposition d'une couche de calcaires tendres (du kimméridgien) et d'une couche de calcaires durs et massifs (du tithonique). Longtemps la roche et les tailleurs de pierre de Ruoms ont eu une réputation dépassant largement les frontières. La cathédrale de Gap et le port de Sète, entre autres, ont été construits avec des calcaires de Ruoms.

Un site où la nature reconquiert ses droits

Sur le plateau comme dans les défilés, les territoires autrefois péniblement mis en cultures par l'homme sont presque partout abandonnés et reconquis par la végétation. Les activités sont aujourd'hui liées au tourisme. Visiteurs et sportifs trouvent dans les défilés un cadre sauvage et pittoresque, homogène mais sans monotonie. Pour respecter le site, son ambiance et sa faune, la baignade et l'escalade doivent rester discrets et limités à des périmètres bien définis. Un belvédère situé sur la commune de Chauzon offre une magnifique découverte du cirque de Gens et des méandres de l'Ardèche. Des sentiers en partent, qui permettent de longer la falaise ou de descendre au fond du cirque.

Le cirque de Gens et le défilé de l'Ardèche offrent un grand nombre de sites d'escalade. Ce sport doit être organisé pour ne pas porter atteinte à la faune des falaises, notamment les oiseaux en période de nidification.

Le défilé de la Ligne

